



Association « Christophe »

La vie avant tout !

Charte du Bénévole

1. *S'engager de son plein gré, d'une manière désintéressée, et être disponible.*
2. *Etre concerné par la santé et le devenir des jeunes.*
3. *Participer à la formation de base, et éventuellement aux formations adaptées au poste occupé.*
4. *Etre irréprochable sur la confidentialité, le respect et le non jugement de l'autre.*
5. *Avoir l'esprit d'équipe, d'ouverture et de tolérance.*
6. *Ne pas utiliser le nom de l'association à des fins personnelles.*
7. *S'engager dans l'association en toute connaissance de cause, et pour une certaine durée.*

ASSOCIATION LOI 1901 - POUR PREVENIR LE SUICIDE DES JEUNES
Reconnue d'Intérêt Général - Agréée Jeunesse et Sports

HOPITAL SAINTE MARGUERITE
Pavillon SOLARIS
270 Boulevard Sainte Marguerite 13009 MARSEILLE

Tel / Fax : 04 91 81 27 60 (Mardi et Jeudi)
Mail : ass.christophe@orange.fr - Site : www.christophe-lavieavanttout.com